



MAIRIE DE FELINES

Conseil municipal du 03 mars 2023

Compte rendu

Date de la convocation
26/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois mars vingt heures quarante, le Conseil Municipal en séance ordinaire, s'est réuni en mairie de Félines sous la présidence de Monsieur MEYZONET Philippe, le maire.

Nombre de conseillers

- En exercice : 8
- Présents : 8
- Pouvoirs : 0
-Votants : 8

Etaient Présents, Madame MISSONNIER Delphine, Messieurs GRANGHON Jean, CHAPPELLE Pascal, DARLE Stéphane, TAISSIDRE Stéphane, DELABARRE Benoit, FOURNERIE Lionel et MEYZONET Philippe

Absents :

Procuration :

Secrétaire de séance : DELABARRE Benoît

Approbation du compte rendu de Conseil Municipal du 26 janvier 2023

Vote : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

1 – Délibération sur la création de poste pour un personnel communal

Sujet ajourné, sera étudié au prochain conseil.

2 – Délibération sur suppression de poste pour des personnels communaux

Sujet ajourné, sera étudié au prochain conseil.

3 – Délibération sur la présentation de vote des restes à réaliser 2022

- Couvent : inscrit au budget 2023.

Voir pour le budget, demande à chaque conseiller de faire le point dans leur village.

Vote : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

4 – Délibération sur la proposition d'adhésion à l'association des Maires Ruraux 43

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

De ne plus renouveler l'adhésion à l'Association des Maires 43.

Vote : 8 Pour : 0 Contre : 8 Abstention : 0

5 – Délibération sur l'attribution des marchés aux 7 lots de l'appel d'offre de l'aménagement extérieur centre bourg – ancien couvent

Suite à la commission d'appel d'offres, l'attribution des marchés publics aux entreprises sont les suivantes :

- Lot n°1- VRD - à l'entreprise « **BROC TP** »
- Lot n°2 - Maçonnerie - l'entreprise « **Jouvhomme** »
- Lot n°3 - Charpente/couverture - l'entreprise « **Les charpentiers casadéens** »
- Lot n°4 - Carrelage - l'entreprise « **Astruc** »
- Lot n°5 - Façades - l'entreprise « **Bâti Façades 43** »
- Lot n°6 - Plomberie/Sanitaire - l'entreprise « **Cortial Christophe** »

- Lot n°7- Électricité/courants faibles - l'entreprise « EG BAYLOT »

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- valide l'ensemble des attributions des 7 lots pour un montant total de **252 130.73 € HT**
- mandate Mr le Maire pour procéder à la notification et à la signature des marchés.

Vote : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

6 – Délibération d'attribution des délégations suite démission

Suite au renouvellement des délégations, les nouvelles attributions sont :

- Parc Livradois Forez : Jean GRANGHON
- Ciné Parc : Benoît DELABARRE – Delphine MISSONNIER titulaires et Philippe MEYZONET – Stéphane TAISSIDRE suppléants
- Syndicat Départemental des Energies : éclairage public et extension des réseaux électriques, Jean GRANGHON titulaire et Stéphane DARLE suppléant
- Correspondant de la défense : Delphine MISSONNIER
- CCAS : le maire est président et membre de droit, Membres : Benoît DELABARRE, Delphine MISSONNIER, Jean GRANGHON, Stéphane TAISSIDRE. Monsieur le maire rappelle les actions sociales de la commune et précise le rôle du CCAS dans une commune. Membres extérieurs au conseil : Evelyne BOISSON, Bernadette CHAPPAT.
- CAO : Philippe MEYZONET – Delphine MISSONNIER – Pascal CHAPPELLE - Stéphane TAISSIDRE titulaires et Jean GRANGHON – Stéphane DARLE – Lionel FOURNERIE suppléants
- Commission de contrôle des listes électorales : Jean GRANGHON *Benoît Delabarre Suppléant*
- Les communes forestières : Jean GRANGHON

Information sur le bilan de la consommation énergétique de l'éclairage public réalisé par la SDE

Une baisse de consommation a été enregistrée.

Voir avec l'entreprise BAYLOT si on peut encore baisser l'intensité de l'éclairage Public.

Le secrétaire de séance

Benoît DELABARRE



Le Maire

Philippe MEYZONET

